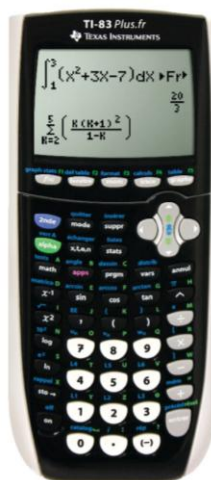




## OFFRE DE REMBOURSEMENT 2014 TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

- ❖ L'e-ODR de la rentrée des classes 2014 : 10€ remboursés  
Du 1<sup>er</sup> Juin 2014 au 30 Septembre 2014, TI offre 10€ de remboursement pour l'achat d'une nouvelle TI-83 Plus.fr
- ❖ Modalités et demandes de remboursement sur [www.offretexasinstruments.fr](http://www.offretexasinstruments.fr)



TI-83 Plus.fr  
3243480104470

### COMMENT BENEFICIER DE L'OFFRE ?

- 1. Achetez entre le 1<sup>er</sup> Juin 2014 et le 30 Septembre 2014 inclus (la date sur la preuve d'achat faisant foi), une calculatrice TI-83 Plus.fr**  
(Code-barres : 3243480104470)
- 2. Remplissez votre bulletin de participation en ligne**
  - Créez votre compte Texas Instruments
  - Remplissez le bulletin de participation en ligne au plus tard le 15 octobre 2014
  - Imprimez le bulletin de participation avec le code de participation qui vous sera attribué

3. **Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez une copie avant envoi). Tout dossier incomplet sera considéré comme non valable et sera définitivement rejeté.**

- Votre bulletin de participation imprimé
- L'original du code-barres à 13 chiffres : 3243480104470 (à découper sur l'emballage de votre calculatrice TI-83 Plus.fr – photocopie non acceptée)
- L'original de votre preuve d'achat (facture, ticket de caisse ou confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne où apparaissent et sont entourés la date et le prix du produit acheté). *L'original de votre preuve d'achat vous sera retourné sur simple demande, en cochant la case prévue à cet effet sur le formulaire.*
- L'original du sticker promotionnel (à décoller sur l'emballage de votre calculatrice TI-83 Plus.fr - photocopie non acceptée).
- Un RIB/RICE (obligatoire pour obtenir votre remboursement).

Adressez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 15 octobre 2014 minuit (cachet de La Poste faisant foi) à :

**Texas Instruments – 10€ REMBOURSES**  
**CEDEX 2922**  
**99292 PARIS CONCOURS**

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai d'environ 10 semaines à réception de votre demande complète.

Les frais d'envoi sont à votre charge.

Offre valable pour un achat effectué entre le 01/06/2014 et le 30/09/2014 minuit en France métropolitaine, Corse comprise, DOM-TOM\* (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin).

*\* Pour les DOM-TOM, des frais bancaires à la charge du participant pourraient-être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant lors du remboursement par virement bancaire.*

Offre limitée à une seule demande par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC).

Toute demande incomplète ou ne respectant pas les conditions mentionnées sera considérée comme non valable et sera définitivement rejetée.

En procédant au traitement d'une demande de remboursements, Texas Instruments France devra nécessairement effectuer un traitement de données personnelles vous concernant, limité à cette seule finalité.

*Conformément à la loi informatique et Libertés du 06/01/78, vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit d'opposition en écrivant à l'adresse de l'opération.*

*RCS Antibes B 036 420 040*